

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 Février 2016

Présents : tous les conseillers à l'exception de :

- Fabrice Mounal ayant donné procuration à Sandrine Couratier.
- Benoit Bergues absent.

Secrétaire de séance : Céline BLADIER-SIGAUD

Ordre du jour :

- Vote des comptes Administratifs : Commune-Eau-Assainissement.
- Vente immeuble l'Escale.
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 20H40.

AJOUT DE DÉLIBÉRATIONS

- 2 pompes de relevage usées

Devis de réparation effectué via Hydroélect : 1366€ HT par pompe.

Coût d'une pompe neuve : 2550€ HT.

Approbation du conseil pour l'investissement de 2 pompes neuves.

Station d'épuration

- besoin de faire expertiser le moteur.

Devis Hydroélect 906€ HT.

Approbation du conseil.

Maintenance de la cloche

- 266€ HT /An (devis Ets Brouillet).

Approbation du conseil.

Subvention FAPEC (Fonds d'Aménagement pour les Petits Equipements)

- Enfouissement réseaux Rue des Arts.

Subvention sur la base de 100K€ de travaux.

Approbation du conseil.

Aide Alimentaire

9.18€.

Approbation du Conseil.

I - Vote des comptes Administratifs:

Approbation des comptes Administratifs de la commune, de l'eau et de l'assainissement.

13 votants : les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

II - Vente Immeuble l'Escale :

La signature du compromis est prévue le 02 mars 2016.

III - Informations et questions diverses :

Eau :

2000€ d'électricité de plus justifié par le fonctionnement d'une pompe supplémentaire

Ecole de Puybrun :

113 037.13€ demandés par le SIVU sur 2016 pour le fonctionnement (85 élèves sont scolarisés sur Puybrun).

Réunion communautaire :

Quel est le devenir de la communauté de commune Cère et Dordogne ?

- Cère et Dordogne + Sousceyrac ou
- Cère et Dordogne + Sud Corrèze.

Décision en commission départementale avec les élus départementaux et Madame la Préfète.

Visite avec le Sous Préfet :

Points Abordés :

L'agence Postale Communale.

Les écoles

Le regroupement Communauté de Communes....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45.